



COVID-19 | LES BONNES PRATIQUES DANS LES CLUBS

La FFT a pris une série de mesures permettant une reprise de la pratique du tennis et du paratennis dans les clubs dans des conditions optimales de sécurité.

PHASE 1 : Du 11 Mai au 02 Juin 2020

LES CLUBS

A partir du 11 mai 2020

Protocole fédéral FFT	Applications au club ASV Malemort Tennis et précisions supplémentaires
 La réservation des courts s'effectue en ligne, notamment via Ten'Up, ou par téléphone (pas d'inscription manuelle).	La réservation se fera exclusivement sur Ten'Up (pas de permanence téléphonique). Merci de télécharger l'application Ten'Up sur votre smartphone.
 Les club-houses, les lieux d'accueil, les vestiaires, les douches et les espaces de restauration sont fermés. Un accès à des toilettes avec point d'eau reste à disposition.	Un point d'eau est disponible à l'entrée des courts extérieurs 2 et 3. Les toilettes resteront indisponibles pour l'instant (l'entrée dans les bâtiments étant condamnée)
 La pratique du double n'est pas autorisée.	La pratique du double n'est pas autorisée donc seulement 2 personnes sur chaque terrain.
 Les règles habituelles de distanciation sociale sont respectées (minimum 2 mètres) en toutes circonstances et pour tous les publics.	Les règles habituelles de distanciation sociale sont respectées (minimum 2 mètres) en toutes circonstances et pour tous les publics.
 Le référent COVID-19, désigné par le club, sera le point de contact pour renseigner tout membre du club sur les questions relatives à la reprise d'activité dans le cadre de la sortie de confinement.	Référent COVID-19 : BELIER François N° tél : 06 75 31 00 04 (sms de préférence) Mail : pythagoredu19@yahoo.fr
 Seuls les terrains en extérieur, pour un jeu à l'air libre, sont ouverts.	Les courts couverts ne sont plus réservables. Vous ne pourrez plus utiliser « Booky » avant Septembre. Les portes des courts restent ouvertes.
 Chaque joueur entre dans le club sans accompagnateur.	Il ne peut pas y avoir de spectateurs autour du court (pas d'enfants, de copains et copines, pas d'attroupements)
 Soyons citoyens ! Le bon état sanitaire des clubs relève de la responsabilité de tous.	La reprise du tennis doit se faire dans le respect des consignes données par la FFT, le club et la mairie. Dans le cas contraire, nous serions amenés à suspendre cette pratique.

Au niveau des **réservations**, elles se feront sur **Ten'Up** avec les caractéristiques suivantes :

- Réservation simultanée 1h maxi (vous ne pourrez réserver une nouvelle heure **qu'après** avoir joué celle que vous avez déjà réservée) sans limite cependant dans la semaine.
- Vous devrez mettre votre nom et **celui de votre partenaire**
- Pour pouvoir reprendre le tennis, le protocole FFT vous oblige à remplir un **formulaire de reprise** (ci-joint) daté, signé (par les parents pour les mineurs) et à renvoyer par mail au club. Vous ne pourrez réserver qu'après cette démarche.

AVANT DE JOUER

Protocole fédéral FFT	Applications au club ASV Malemort Tennis et précisions supplémentaires
 <p>Les joueurs doivent arriver en tenue de tennis et avec leur propre matériel (raquette, balles, serviette, bouteille d'eau, gel hydro-alcoolique et gants). Chaque joueur devra laisser sa serviette dans son sac pendant toute la séance.</p>	<p>La serviette étant source de contamination par la sueur, il est demandé de faire très attention à ne pas la laisser trainer partout (grillage, sol, rambarde, filet,...) et qu'elle reste bien dans le sac.</p>
 <p>Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser leur gel hydro-alcoolique.</p>	<p>Les joueurs doivent apporter leur gel hydroalcoolique ou leur savonnette qu'ils utiliseront avec le point d'eau extérieur devant les courts 2 et 3.</p>
 <p>Pour éviter que les joueurs se croisent lors des changements de créneaux horaires, il leur est demandé d'entrer individuellement sur le court ainsi que d'arriver à l'heure exacte de réservation et de quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance.</p>	<p>En plus de ce protocole, les 3 courts seront réservables en décalé de 15 minutes (voir sur Ten'Up): Court 1 : à partir de 8h15 Court 2 : à partir de 8h00 Court 3 : à partir de 8h30</p>

SUR LE COURT

Protocole fédéral FFT	Applications au club ASV Malemort Tennis et précisions supplémentaires
 <p>Les joueurs doivent nettoyer le banc ou la chaise avec du produit détergent-désinfectant et du papier jetable mis à disposition par le club, avant et après la partie. Pour cela, il est recommandé de mettre des gants.</p>	<p>Sur chaque court, il sera mis à disposition une poubelle fermée contenant un produit désinfectant et du papier jetable ainsi qu'une seconde poubelle pour jeter les papiers souillés. Les gants seront apportés par les joueurs.</p>
 <p>Chacun des joueurs apportera son jeu de 4 à 6 de balles porteuses d'un signe distinctif. Chacun servira uniquement avec ses balles marquées. En aucun cas un joueur touchera avec la main une balle appartenant à son partenaire.</p>	<p>Cette partie du protocole engage exclusivement la responsabilité personnelle de chacun des joueurs.</p>
 <p>Les règles habituelles de distanciation sociale minimum de 2 mètres doivent être respectées. Cette distance doit également être instaurée entre les chaises ou les bancs des joueurs.</p>	<p>Cette partie du protocole engage exclusivement la responsabilité personnelle de chacun des joueurs.</p>
 <p>Lors des changements de côté, les joueurs passent de part et d'autre du filet, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour ne pas se croiser.</p>	<p>Cette partie du protocole engage exclusivement la responsabilité personnelle de chacun des joueurs.</p>
 <p>La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer.</p>	<p>Cette partie du protocole engage exclusivement la responsabilité personnelle de chacun des joueurs.</p>

Le club n'ayant pas de permanent et les bâtiments étant fermés, nous n'avons pas vocation à faire la « police » par rapport à ce protocole. Cependant, si nous remarquons des excès dans le comportement de certains, nous nous réservons la possibilité de clore leur adhésion pour cette saison.

Il est par ailleurs évident que le Complexe des Escures ne peut être un parc de récréation où on passerait la journée à la campagne... Dans le cas contraire, le site pourrait être à nouveau fermé.